

bâtir l'avenir

École Sophie-Barat

État de la situation et projet majeur

Conseil d'établissement | 13 décembre 2022

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

Ordre du jour

Mot de bienvenue

Sabine Posso

Directrice de l'école Sophie-Barat

Mise en contexte

Stéphane Chaput

Directeur général adjoint

Plan d'action pour une gestion sécuritaire de l'amiante et de la qualité de l'air intérieur

Alexandra Gagnon

Coordonnatrice – Service des ressources matérielles

Suivis | Santé publique de Montréal

Loïc Martin-Rouillard, *toxicologue, Direction de santé publique de Montréal*

Frédéric Tupinier-Martin, *médecin-résident en santé publique et médecine préventive*

Dre Yun Jen, *responsable médicale, service SEPVMU, Direction de santé publique de Montréal*

Période de questions – suivis | Santé publique de Montréal

Projet majeur Sophie-Barat

Espaces transitoires et annexes

Mesures de sécurité et communication

Stephen Tessier

Coordonnateur – Service des ressources matérielles

Zineddine Boubertakh

Chargé de projets - Service des ressources matérielles

Période de questions - projet majeur

Mise en contexte

Présentée par
Stéphane Chaput
Directeur général adjoint



Présentation des équipes

- Exploitation des bâtiments
Alexandra Gagnon
- Programme de modernisation Sophie-Barat
Stephen Tessier

Plan d'action pour une gestion sécuritaire de l'amiante et de la qualité de l'air intérieur

Présenté par

Alexandra Gagnon

Coordonnatrice au Service des ressources matérielles

Équipe exploitation des bâtiments



Étapes réalisées et à venir

- Visites de la CNESST et de la Santé publique de Montréal
- Observations soutenues des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et des infiltrations d'eau
- Mise à jour du registre d'amiante
- Plan d'action évolutif
- Majorité des travaux terminés

Notre priorité est d'offrir un environnement sain et sécuritaire à l'ensemble des élèves et membres du personnel.

Travaux correctifs réalisés

- Travaux demandés par la CNESTT dans des locaux inoccupés
- Remplacement des tuiles au plafond
- Nettoyage préventif des entre-plafonds
- Réparation des gaines d'isolation et des plâtres endommagés
- Interventions réalisées pour assécher les locaux à la suite d'infiltrations d'eau
- **1^{er} rapport du CNESTT confirme qu'aucune trace de moisissure visible n'a été observée**

Mesures de santé et sécurité durant les travaux



Mesures contre la propagation de poussières

- Interventions confinées de manière étanche, sous la supervision d'une firme externe en hygiène du travail
- Prises d'air et diffuseurs complètement scellés
- Aires de travail maintenues en pression négative pour permettre à l'air d'entrer, et ce, sans qu'il sorte.
- Les matériaux à enlever sont arrosés pour minimiser les poussières en suspension.
- Durant les travaux à faible risque, les ouvriers portent un masque P-100, des lunettes de sécurité et utilisent une balayeuse pour aspirer les poussières.

Travaux correctifs réalisés en condition d'amiante (confinement et pression négative)



Tests d'air



Tests d'air

Amiante | Après les travaux et aléatoires

Les résultats sont conformes dans l'ensemble des locaux.

Inférieurs à la norme de 0,01f/cc

→ Tests d'air réalisés par une firme externe spécialisée en hygiène du travail

Locaux testés

Sophie-Barat		Sophie-Barat, annexe
Tests d'air à la suite des travaux	Tests d'air aléatoires	Tests d'air aléatoires
S-03	006	211
029	010	222
037	041	224
048	102	302
107	138	027
112	151	4 ½
123	200	135
150 (incluant 154A, B, 115)	208	209
201	214	213
209	311	315
	312	

Tous les résultats
sont conformes.

Fréquence des tests d'air

Lors de travaux de démolition, des tests d'air sont effectués à **chaque quart de travail**:

- dans la zone confinée;
- à l'extérieur du confinement.

Sous la supervision d'une firme externe de professionnels en hygiène du travail.

Présentation du régisseur



Alexandre Fafard

En fonction depuis novembre 2022 pour:

- Assurer un suivi rigoureux des travaux d'entretien;
- Coordonner les interventions nécessaires à Sophie-Barat | Sophie-Barat, annexe | St. Dorothy.
 - Toute requête pour entretenir le bâtiment doit être remise à la direction de l'école ou au Service des ressources matérielles.

Pour préserver un environnement sain et sécuritaire dans un bâtiment vétuste en attente de la réalisation d'un projet majeur: l'entretien régulier est primordial.

Interventions de santé publique à l'École secondaire Sophie-Barat

Conseil d'établissement

13 décembre 2022

18h30 à 20h30

Présentation

- Loïc Martin-Rouillard, *toxicologue, Direction de santé publique de Montréal*
- Frédéric Tupinier-Martin, *médecin-résident en santé publique et médecine préventive*
- Dre Yun Jen, *responsable médicale, service SEPVMU, Direction de santé publique de Montréal*

Contexte : présence de la DRSP

- Origine : signalement à l'équipe de santé au travail
- DRSP interpellée pour évaluer le risque à la santé :
 - Secteur santé au travail (SAT) : pour les travailleurs;
 - Secteur santé environnementale (SE) : pour les élèves.

Interventions de la DRSP

- Évaluer les risques populationnels à la santé et les minimiser
 - Pas de gestion du risque individuel
- Démarche générale :
 1. Faire une enquête sur le signalement reçu en collaboration avec le milieu;
 2. S'assurer qu'un plan d'action satisfaisant soit développé;
 3. Émettre des recommandations lorsque pertinent;
 4. Suivre la situation au besoin.

Constats : infiltrations d'eau

- Bâtiments principal et annexe:
 - Les bâtiments sont vétustes et l'étanchéité est en investigation;
 - Des firmes expertes ont pris en charge les infiltrations d'eau qui ont été signalées;
 - Les correctifs appropriés ont été/seront appliqués pour prévenir des moisissures.

Constats : amiante

- Bâtiment principal et annexe :
 - L'amiante était utilisé lors de la construction des bâtiments à l'époque;
 - Les matériaux contenant de l'amiante et endommagés sont réparés et/ou scellés ou sont en voie de l'être;
 - Le registre des matériaux contenant de l'amiante a été remis à jour;
 - Les matériaux contenant de l'amiante et intacts posent un risque très faible, voire négligeable à la santé.

Analyse et recommandations

- En ce moment, aucun élément ne nous conduit à recommander une évacuation.
- En attendant la réfection complète des bâtiments, les mesures posées jusqu'à maintenant par le CSSDM permettent de contrôler de manière appropriée l'exposition à l'amiante et aux moisissures.
- Nous recommandons :
 - La poursuite des investigations de l'état des bâtiments autant en matière d'amiante que d'infiltrations d'eau;
 - Des actions correctives rapides et appropriées lorsque des problèmes sont détectés.

Période de questions

Suivis – Santé publique de Montréal

*Centre
de services scolaire
de Montréal*

Québec 

Projet majeur de Sophie-Barat

Présenté par
Stephen Tessier
Coordonnateur au Service des
ressources matérielles

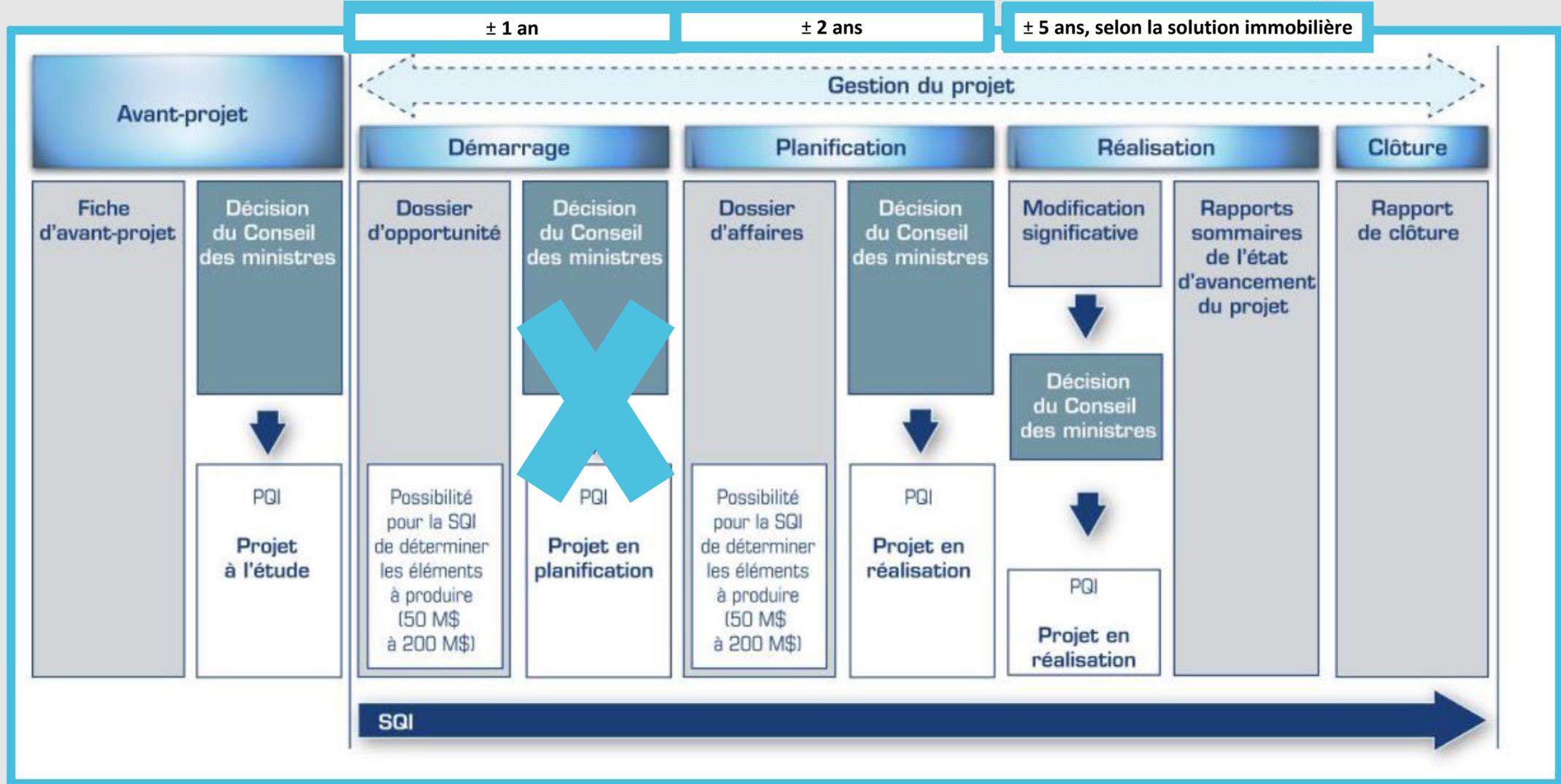
*Équipe Programme de
modernisation de Sophie-Barat*



Qu'est qu'un projet majeur d'infrastructure publique?

- Projet de 50 M\$ et +
- Assujetti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique





X Loi 66: Le Conseil des ministres autorise le **passage immédiat du projet Sophie-Barat à la phase de planification**

Qu'est qu'un:

- **Dossier d'opportunités?**

Recherche d'options immobilières (exemple: agrandissement, rénovation majeure, espaces transitoires, etc.)



Qu'est qu'un:

- **Dossier d'affaires?**

Développement de l'option immobilière retenue jusqu'aux estimations, plans et devis préliminaires



Qu'est qu'un:

- Appel d'offres?

Processus pour la sélection des fournisseurs, entrepreneurs et professionnels

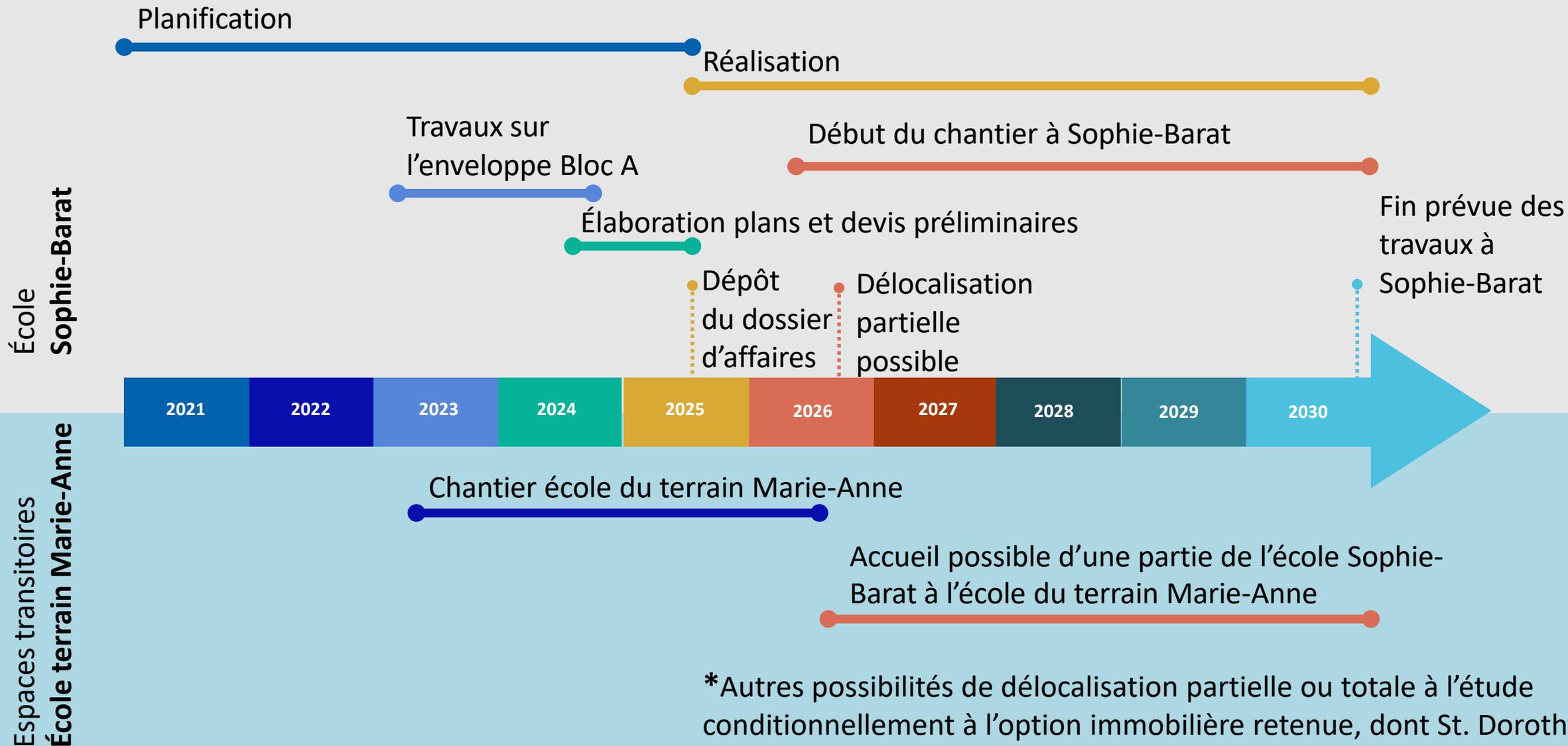


Étapes réalisées

- **Octroi de financement** pour la réalisation des travaux du Bloc A
- **Appel d'offres lancé** pour les travaux sur l'enveloppe extérieure du Bloc A (entrepreneurs spécialisés en patrimoine)
- **Octroi d'un financement** pour l'élaboration du dossier d'affaires
- **Sélection des professionnels** (architectes et ingénieurs) pour le dossier d'affaires
- Communication constante avec **la SQI, le ministère et les élus**

Étapes à venir

- **Expertises**, incluant le bilan de santé du bâtiment de Sophie-Barat – *début d’ici la fin 2022*
- **Lancement de l’appel d’offres** pour les professionnels en gestion de projet (administration, rédaction, etc.) - *début 2023*
- **Travaux au Bloc A** - *début 2023 | durée prévue de 30 mois*
- Début des **consultations et ateliers de conception** (direction de l’école, représentants des parents, étudiants et membres du personnel) - *2023*
- **Dépôt du dossier d’affaires**- *printemps 2025*
- **Début des travaux majeurs** à l’école Sophie-Barat – *sous réserve de l’approbation du dossier d’affaires par le Conseil du trésor*

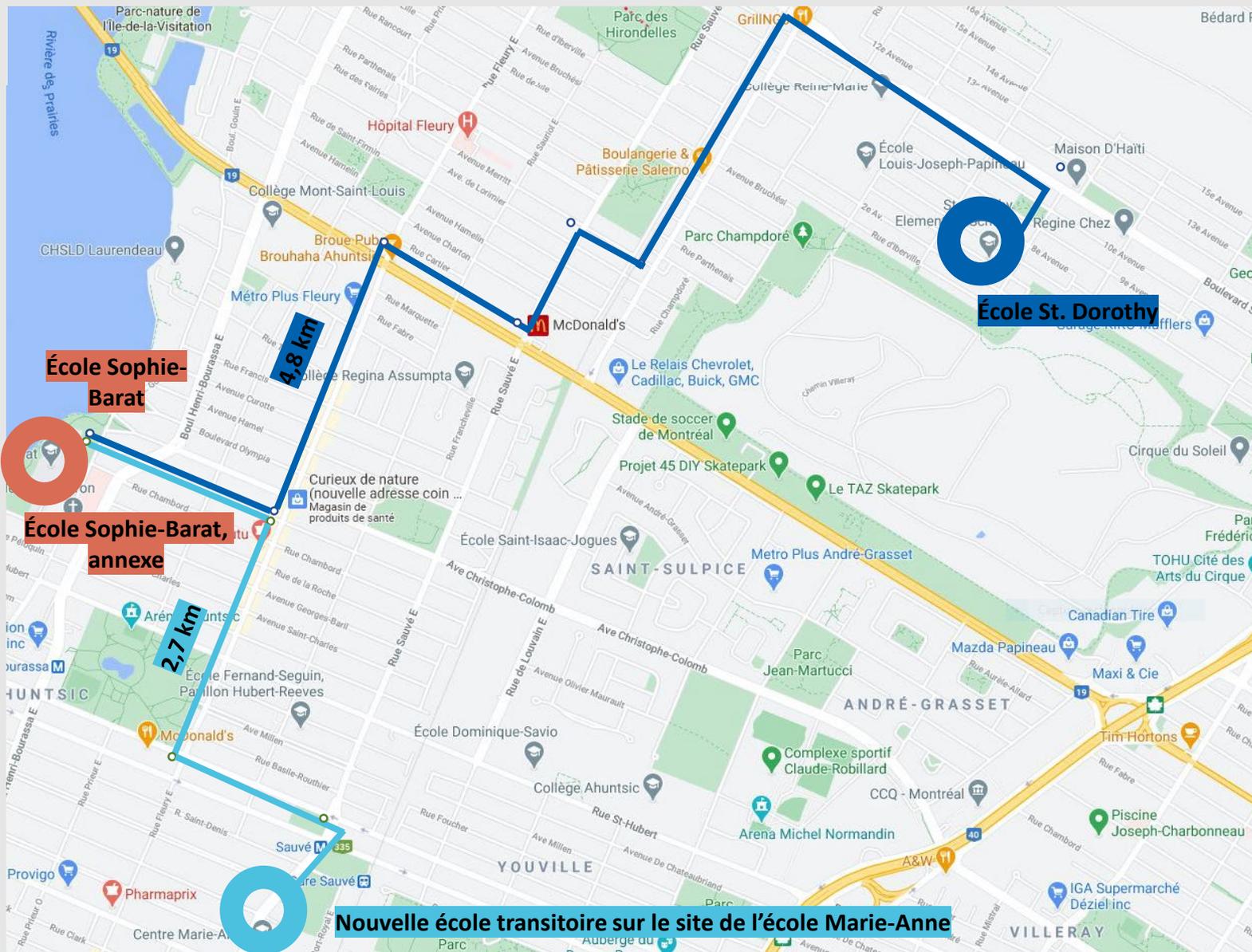


*Autres possibilités de délocalisation partielle ou totale à l'étude conditionnellement à l'option immobilière retenue, dont St. Dorothy

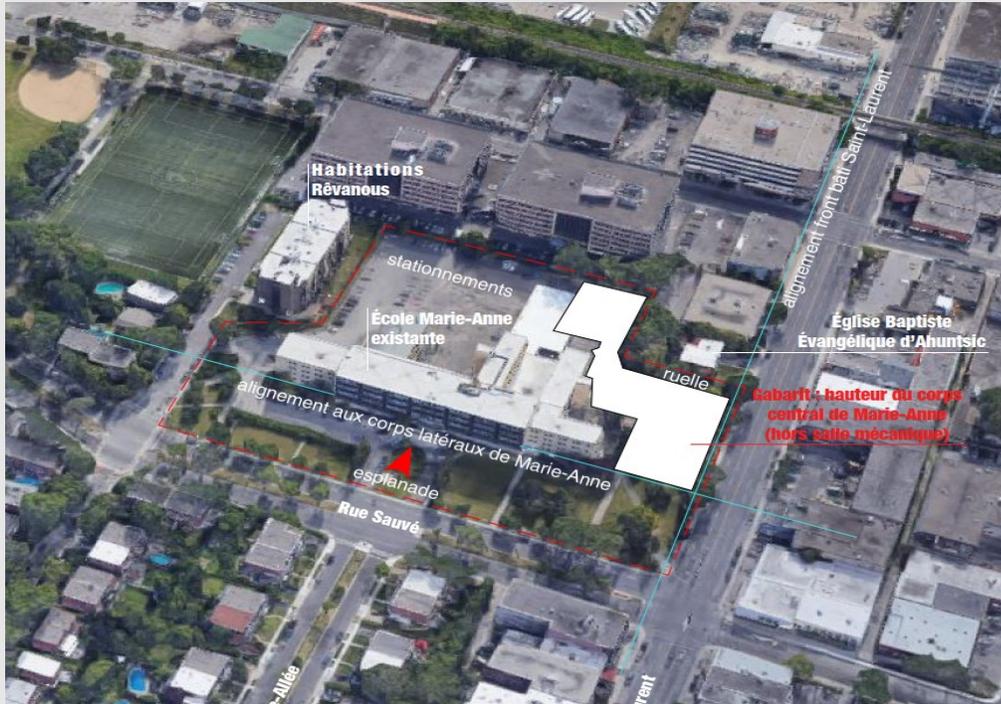
Échéancier prévisionnel – Projet majeur Sophie-Barat

Espaces transitoires et annexes





École transitoire – terrain de l'école Marie-Anne



16 novembre 2022

Obtention d'un avis technique favorable du ministère de l'Éducation (MEQ)

17 novembre 2022

Démolition de la résidence vacante sur le terrain de l'école Marie-Anne

Étape à venir

Lancement de l'appel d'offres pour la construction de l'école, en analyse auprès du MEQ

Sophie-Barat, annexe

- Monitorage continu du bâtiment pour assurer le maintien d'un environnement sain et sécuritaire
- Travaux à venir, selon le bilan de santé prévu en 2023

Mesures de sécurité et communication



Mesures de sécurité en temps de chantier

- **Tests d'air réguliers et rapport de surveillance** lors des travaux en condition d'amiante
- Mesures pour **assurer la quiétude et la sécurité** selon les normes établies par le CSSDM et les organismes régissant le domaine du travail et de la construction
- **Firmes externes d'experts-conseils en santé et sécurité des usagers et en hygiène** mandatées pour assurer, entre autres, la surveillance du chantier
- **Visites d'inspection régulières du chantier** par l'équipe interne (architectes, ingénieurs, spécialistes en hygiène des bâtiments)
- **Périmètre de sécurité**
- **Plans et devis selon les particularités du bâtiment et sa vétusté** (continuité de service, caractérisation de l'amiante, etc.)

Communication des travaux

- **Communication par l'entremise de lettres:**
 - Avancement du projet à la communauté scolaire
 - Pour la totalité du chantier, la communauté scolaire et le voisinage seront régulièrement informés des travaux
- **Rencontres deux fois par an** au conseil d'établissement pour faire état du projet
- **Site Internet de Sophie-Barat, onglet Travaux** sophie-barat.cssdm.gouv.qc.ca/
- Communication constante auprès des membres du personnel

Période de questions

Projet majeur

Merci de votre présence

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 